



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Baisse des créations de places en crèches

Question écrite n° 25930

Texte de la question

Mme Marie-Christine Dalloz attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur l'avenir du secteur de la petite enfance, en particulier de la situation des entreprises de crèches. En effet, en 2019, selon l'Observatoire national de la petite enfance, une baisse drastique de la création de places en crèches a été constatée. À peine 11 000 places ont été créées. Seulement 6 % des objectifs du quinquennat ont été réalisés en 2018. Si cette trajectoire perdurait jusqu'à la fin du quinquennat, le bilan 2018-2022 serait au mieux de 25 000 places brutes, 13 500 destructions, soit 9 000 places de crèches PSU créées en 5 ans et donc bien loin des 30 000 annoncées. Les acteurs de la petite enfance demandent aujourd'hui des garanties pour soutenir plus efficacement les familles dans leur quotidien, qui ont de plus en plus de difficultés à trouver des solutions de garde pour leurs enfants. Elle lui demande donc quelles solutions concrètes et correctives pourraient être envisagées en 2020 pour que le Gouvernement tienne ses engagements en la matière.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Christine Dalloz](#)

Circonscription : Jura (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25930

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 janvier 2020](#), page 375

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)